



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU Mardi 3 octobre 2023

Tous les membres présents.

Secrétaire de séance : Jonathan Fallot

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du mardi 22 août 2023.

O.N.F.

Une vente de bois de 186 stères concernées dans 19 lots, allant de 2 à 25 stères, aura lieu le 19 octobre prochain, à 19 heures.

ARRET CUIVRE ET DSL

La commune de Les Combes est équipée en fibre optique depuis 6 ans grâce au réseau DIOPTIC appartenant au syndicat mixte. Dans la commune, les 4/5 des administrés sont déjà passés à la fibre. Avec le cuivre et la fibre coexistent aujourd'hui deux réseaux de télécommunications par câbles, rendant les mêmes types de services. Le réseau de cuivre est en fin de vie et trois fois plus consommateur d'énergie que la fibre. C'est pourquoi son propriétaire, Orange, a décidé de son démantèlement complet d'ici 2026, dans le cadre d'un grand plan encadré par l'Etat et l'ARCEP, l'autorité « gendarme » du secteur des télécommunications.

Si vos moyens de communications actuels dépendent du réseau cuivre merci de vous faire connaître rapidement et impérativement en Mairie !!!

Vous trouverez en annexe de ce compte rendu plus d'informations.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide la mise en place d'un dossier de demande de subvention pour les associations qui en feront la demande à la commune. Le dossier sera envoyé aux associations pour les subventions 2024. Pour les années à venir, ce dossier sera à télécharger sur le site Internet de la commune de Les Combes, bientôt en ligne.

VOIERIE COMMUNAL

Les travaux des voies communales, route du Luisans, le Bas de la Motte et rue des Clarines, rue des Dolines, sont terminés.

DENEIGEMENT

Le marché déneigement a été attribué à l'entreprise CHALON TP pour les trois prochaines années.

TRAVAUX

- Le 9 octobre prochain, la société ECOFRANCE DAMAZAN, effectuera des travaux d'amélioration par forage des prises de terre du réseau électrique enedis, à Malingre.
- La société CONSTRUCTEL effectuera des changements de poteaux à l'identique pour le compte d'ORANGE, entre le **16/10/2023 et 25/11/2023**, les secteurs suivants sont concernés :
 - Chemin Derrière Seuillet
 - La Combe d'abondance
 - Les Maillots
 - Malingre
 - RTE du Luisans
 - Rue des Gentianes
- La société MARKOSOL a fait les derniers marquages de la commune.
- Le conseil accepte le devis de l'entreprise Bonnet Perrin pour le remplacement de la baignoire par une douche pour l'appartement n°4 l'Orée du bois et des radiateurs des appartements n°3 et 4 L'Orée du bois.

COURRIERS

M. le Maire donne lecture des courriers ;

- Mme SCHMITZ Vanessa, locataire du logement situé au 1 l'Orée du bois depuis le 1^{er} août 2021, fait part de son intention de résilier le contrat de location et précise qu'elle quittera le logement le 30 novembre prochain.
- M SIMONIN Antoine de la société HAUT DOUBS CREER-BATIR, fait part au conseil de son souhait d'avoir des renseignements sur les terrains constructibles, notamment ceux destinés à recevoir deux maisons jumelées, le conseil réfléchit à cette demande.
- Mlle Demoulin fait part de son souhait d'acquérir un terrain sur la commune de Les Combes. Les parcelles étant déjà toutes réservées, la demande est donc mise sur liste d'attente.
- La société FREE MOBILE propose à la commune d'acquérir la parcelle de terrain cadastrée C170 supportant le pylône du lieu-dit les Monts Bobilliers, pour la somme de 28 000 euros. Après réflexion le conseil refuse et garde en location.
- Mr François de Action dépannage, demande si la commune accepterait l'installation de plusieurs modules de 20m² au sol, sur un ou deux niveaux, sur le même terrain qui se situe à Remonot parcelle 23/24, rue du moulin aux Combes. Le conseil étudie cette demande.

URBANISME

Déclaration préalable

JACOULOT Albert, 12 le bas de la Motte
EDF ENR pour DARD Hervé, 15 L'Orée du bois

Changement porte d'entrée et fenêtres
Pose de régénérateur photovoltaïque

Permis de Construire modificatif

BASSETTI Mathieu, 1 route Gilley

Extension d'une loge pour la création d'un garage

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : 14 novembre 2023

REUNION DU PLU-I

**Présentation du diagnostic du territoire,
Venez échanger et partager avec nous votre vision du territoire.**

LE MARDI 7 NOVEMBRE 2023
à la salle des fêtes de Les COMBES

Un pot vous sera offert par la mairie.



L'Assemblée Générale de l'Association Ski les Combes se déroulera
le vendredi 13 octobre 2023 à 20h
à la salle multi-associations de Remonot.





LES COMBES



Section N° : 012

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023

Office religieux en l'Eglise de Grand Combe Châteleu à 10 h 00 (Sous réserve)

10 h 30 au monument aux Morts de La Motte

Présence de la musique de Gilley

Lecture des messages

Dépôt de gerbe

Par Monsieur le Maire accompagné de Monsieur Roger Guigon et d'un enfant

Appel des Morts pour La France par les enfants

Appel des Morts en OPEX depuis le 11 novembre 2022

Sonnerie aux Morts

Minute de silence

Marseillaise par la musique

Marseillaise par les enfants et le public

Remerciements aux porte- drapeaux

Remerciements aux enfants, aux professeurs des écoles et au public

Mot de clôture de Monsieur le Maire

Vin d'honneur offert par la municipalité

THÉÂTRE LES COMBES



Le Gri-Gri

d'Andrée ROBIN-LIGOT



1ère partie

LES JEUNES EN SCÈNE

* soirée au profit de l'association

Bastian, l'envie de notre Champion

**Novembre
2023**

vendredi **3** à 20h30
samedi **4** à 20h30
dimanche **5** à 17h

vendredi **10** à 20h30
samedi **11** à 20h30 *
dimanche **12** à 17h

vendredi **17** à 20h30
samedi **18** à 20h30

salle socio-culturelle des Combes

Vous souhaitez signaler une anomalie suite à votre raccordement à la fibre

Contactez nous sur :

<https://declaration-malfaçon-raccordement.altitudeinfra.fr/>

- après analyse de votre signalement, si besoin et avec votre accord, des réparations ou remises en conformité pourront être réalisées

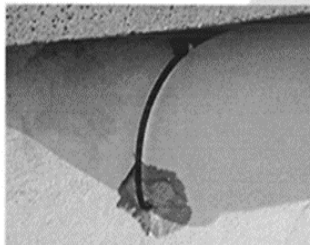
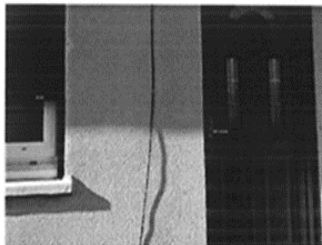


Attention : cette plateforme ne concerne que les défauts de réalisation de travaux de raccordement chez les particuliers

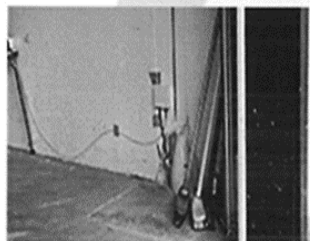
Pour toutes autres demandes :

- En cas de coupures de service, vous devez appeler votre FAI (fournisseur d'accès internet).
- En cas de dommages sur les infrastructures de fibre optique dans la rue (ex : poteau cassé, câble fibre arraché ou pendant), déclarez le sur : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Doubs>
- Pour toutes questions d'éligibilité, d'adresse, de nouvelles constructions : contact@doubs-fhd.com

EXEMPLES DE MALFAÇONS :



*Percement de murs ou de montants de porte ou de fenêtre non-autorisés / mal réalisés
Cheminement de câbles mal fixé ou gênant en intérieur ou en façade*



*Fibres optiques abîmées (pincées ou en angle droit) = risque sur les débits disponibles
Prise optique sans étiquette et/ou posée dans un endroit pas pratique*



FERMETURE DU RESEAU TELECOM CUIVRE : PREPAREZ-VOUS DES MAINTENANT POUR EVITER UNE COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TELEPHONIE FIXE

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a **annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre**, car les mêmes services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Avec la fibre, il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

**Le réseau cuivre sera définitivement fermé à l'horizon 2025
mais il faut faire les démarches dès à présent**

Si vous êtes toujours connecté au réseau cuivre, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques). Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre¹. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Assurez-vous d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Si vos moyens de communications actuels dépendent du réseau cuivre merci de vous faire connaître rapidement et impérativement en Mairie !!!



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES COMBES

L'association des parents d'élèves vous propose pour la première fois une vente de farines artisanales et autres préparations, en collaboration avec Le Moulin De L'Abbaye, près de L'Isle-sur-Le-Doubs.

Votre bon de commande est à retourner au plus tard pour le vendredi 20 octobre 2023, avec le règlement. (ordre à mettre à l'association des parents d'élèves des Combes)
 Vos produits seront à récupérer le mercredi 15 Novembre de 15h à 19h à la salle des fêtes des Combes. (En cas d'indisponibilité, vous pouvez appeler Lydie au 06.11.07.56.86.)

Vous pouvez déposer votre règlement accompagné de votre bon de commande chez :

- Ecole des Combes : L'orée du bois
- Anne-Sophie Maillot : 1 rue des Epinettes (bas de la Motte)
- Eloïse Siron : 13 impasse de Chazal, (la Motte)
- Marjorie Fuché : 8 B route du Luisans (La Motte)
- Lydie Baverel : 1 place de la Colombière (Remonot)

Nom, Prénom : _____ N° Tel : _____

Adresse :

Articles	Poids	Qté	Prix Unitaire	Prix total	Poids total
Farines simples produites artisanalement au moulin :					
Farine de BLE type 45 (pâtisserie et cuisine)	1kg		1,30 €		
	5kg		5,50 €		
	25kg		22,00 €		
Farine de BLE type 55 (pain et pâtes levées)	5kg		5,70 €		
	25kg		23,00 €		
Farine de BLE GRUAU (farine de blé de force)	1kg		1,60 €		
	5kg		6,50 €		
Farine de BLE complète type 150	1kg		1,60 €		
	5kg		6,50 €		
	25kg		26,50 €		
Préparations pour PAINS SPECIAUX produites au moulin :					
Campagne	1kg		1,60 €		
	5kg		6,50 €		
4 Graines	1kg		2,40 €		
	5kg		11,00 €		
Pepsilin (farine et graines de lin, jaune/brun,	1kg		2,90 €		
Trésor de Incas (35% graines + quinoa)	1kg		3,40 €		
Croustifruits (figues, abricots et graines de courge)	1kg		3,40 €		
Provençale (tomates séchées, herbes de Provence	1kg		2,80 €		
et poivrons) pour pâtes à pizza et fougasses	5kg		11,50 €		
Pizza (farine de blé type 55, semoule de blé dur et	1kg		1,80 €		
farine de soja NON OGM)	5kg		7,50 €		
Préparation pour BURGER	1kg		2,90 €		
Nordik (pain noir riche en fibres et graines)	1kg		2,70 €		
	5kg		13,50 €		
Volcan d'épeautre (pain rustique saveur noisette)	1kg		2,70 €		
Eclats de céréales (germe de blé et amandes)	1kg		2,70 €		

Farine simple :					
Farine de blé dur (pâtes fraîches)	1kg			2,00 €	
Farine de châtaignes (naturellement sans gluten)	750g			7,00 €	
Préparations prêtes à l'emploi :					
BRIOCHE	1kg			5,10 €	
	5kg			24,70 €	
PAIN D'EPICES	1kg			5,70 €	
BROWNIÉS	1kg			7,90 €	
COOKIES aux pépites de chocolat	1kg			6,50 €	
MUFFINS CARMEL TONKA	1kg			6,80 €	
SPECULOOS	1kg			5,50 €	
GENOISE	1kg			4,50 €	
CAKE CARMEL BEURRE SALE	1kg			8,20 €	
CAKE POIRE CANNELLE	1kg			8,20 €	
CAKE FIGUE MIEL	1kg			8,20 €	
CAKE CITRON	1kg			8,20 €	
CAKE MYRTILLES	1kg			8,20 €	
MADELEINES	1kg			6,00 €	
ROCHERS COCO	1kg			7,50 €	
MUFFINS aux PÉPITES DE CHOCOLAT	1kg			7,00 €	

Céréales :					
Flocons d'avoine	750g			2,50 €	
Muesli aux fruits (sans sucre ajouté)	750g			5,70 €	
Pois cassés jaunes	1kg			2,70 €	
Orge mondée	1kg			3,20 €	
Semoule de maïs polenta (moyenne non précuite)	1kg			3,00 €	
Epicerie :					
Pépites de chocolat	250g			3,50 €	
	1kg			12,00 €	
Barres de chocolat	250g			3,90 €	
Gouttes de chocolat blanc	250g			3,90 €	
Chocoluts (chocolat, cranberries et noisettes)	250g			4,20 €	
Chocolatine (chocolat blanc, noir, lait, cranberries et pralines roses)	250g			3,80 €	
Fruits rouges (cranberries, fraises et myrtilles)	250g			5,50 €	
Fruits exotiques (raisins secs, abricots, cranberries, ananas et papaye)	250g			3,90 €	
Pérlés de sucre	250g			1,50 €	
Levure :					
Levure sèche de boulanger (boîte)	5x11g			2,50 €	
Levure sèche de boulanger (vrac)	500g			8,00 €	
Riz de Camargue :					
Riz complet	1kg			4,00 €	
Riz rond "risotto"	1kg			4,00 €	
Riz naturel parfumé	1kg			4,20 €	
Riz noir sauvage	500g			3,50 €	
Riz rouge	1kg			5,20 €	
				TOTAL TTC	

Merci pour votre participation ! **!! Pensez à vous munir de sac/caisse pour ramener votre commande !!**